

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 120 / Juillet 2025

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Le 17 mai, à l'occasion de la journée entretien du patrimoine communal, de nombreux travaux ont été une fois de plus réalisés par les élus, bénévoles et personnel communal : grands travaux de nettoyage au lavoir rue des Convertis et autour de l'église. Rénovation du terrain de pétanque, sol du pont à bascule, portes du musée et cabane du cimetière. Décapage et remise en peinture de la grille du Monument aux Morts, plantation des fleurs dans les diverses rues et au cimetière. Fabrication et mise en place d'une rampe au niveau des escaliers de la mairie et archivage de documents administratifs. La prochaine journée (et dernière du mandat) aura lieu le samedi 27 septembre 2025. Dans la continuité de cette journée, l'église a été nettoyée par des membres de l'association Les Amis de l'église Saint Blaise et dans le cadre de l'aménagement de notre village, les barrières ont été posées sur le pourtour de la salle des fêtes par le premier adjoint, des bancs installés devant la mairie. Un grand merci à tous pour le travail accompli.

Samedi 24 mai Julie et moi-même avons accueilli les mamans dans l'ancienne classe de maternelle pour leur offrir une fleur à l'occasion de la fête des mères. Cette année se sont des géraniums aux multiples façons et couleurs qui étaient proposés. Cette attention de la part de la municipalité est toujours très appréciée. Au final, ce sont 65 fleurs qui ont fait le bonheur des mamans.

Concernant le concours communal des maisons fleuries, je rappelle aux habitants qui fleurissent leur habitation qu'ils peuvent encore s'inscrire en mairie jusqu'au 18 juillet pour le concours communal.

Pour la deuxième année consécutive l'association Les Chants Musicalies a organisé le samedi 28 juin La Musique en fête et pour cette édition conjointement avec Le Réveil du Malaumont, Les Fontenelles et les Amis de l'Eglise Saint Blaise. Une très belle journée ensoleillée riche d'animations musicales, de spectacle de magie, d'initiation à la Country, d'un concert en début de soirée proposé par le groupe Potofeu. Et tout au long de l'après-midi, les promeneurs ont pu découvrir les produits artisanaux, se restaurer, se désaltérer, déguster d'excellentes gaufres et pour le fun se faire dessiner de très jolis motifs par une maquilleuse professionnelle. Les festivités se poursuivront avec la fête nationale les 13 et 14 juillet dont vous trouverez le programme dans cette gazette. Si le temps le permet, le bal se déroulera en plein air, place des Bordes sous les tilleuls, à l'issue du feu d'artifice. La buvette sera tenue sur place par l'association Les Fontenelles. En cas de mauvais temps repli à la salle des fêtes puis nous nous retrouverons ensuite pour le repas champêtre, qui se déroulera le dimanche 3 août à 12 h 30 sous les tilleuls près de la salle des fêtes. Les bulletins d'inscription seront distribués courant juillet.

Je terminerai par un point sur la première campagne de stérilisation des chats qui s'est déroulée du 19 au 25 mai : je remercie les habitants des rues concernées pour l'aide apportée dans la capture des animaux. Au total ce sont six chats qui ont été stérilisés. Si des habitants rencontrent des nuisances dues aux chats errants (sans propriétaire) dans d'autres rues du village, veuillez m'en informer. Nous programmerons une campagne dans le second semestre 2025.

Je vous laisse maintenant découvrir l'actualité communale aux travers des différentes rubriques.

Bel été et bonnes vacances à tous.

Christelle CLAUDE

## **Permanence du maire**

*Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Pour les situations particulières, je vous invite à prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45. Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.*



## **Congés d'été**

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet 2025 inclus. Réouverture le lundi 21 juillet et du lundi 11 août au vendredi 15 août inclus. Réouverture le lundi 18 août. En cas d'urgence veuillez-vous adresser au maire ou aux adjoints.

## Serqueux à travers l'histoire : Foulques de Serqueux.

Nous avons vu que la seigneurie de Langres était parvenue au fil des ans à jouir d'une immunité toute particulière au sein des comtés qui constituaient la Bourgogne au XI e siècle. Même s'il n'en avait pas le titre, l'évêque se comportait comme un véritable comte, et son domaine incluait une quantité de petites seigneuries. Le pape Pascal II confirmera en 1107 les possessions du siège épiscopal de Langres, que ce soit la cité elle-même, les églises et abbayes, et les châteaux, parmi lesquels Gurgy (possession en propre de l'évêque proche d'Auxerre), Châtillon-sur-Seine, Tilchâtel, Montsaugéon, Coublanc, Fouvent (à l'est de Champlitte), Choiseul, Grancey et Saulx (proches d'Is-sur-Tille), Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Chacenay (à l'est de Bar-sur-Seine), Sexfontaines (à l'ouest de Bologne), Tonnerre, Blaisy (à l'ouest de Dijon), Duesme (au sud de Châtillon-sur-Seine) et Grignon (au sud-est de Montbard) tous deux du diocèse d'Autun, Aigremont et Bourbonne du diocèse de Besançon, châteaux tenus en fief par des vassaux apportant une aide militaire à l'évêque.

Se protégeant des convoitises de ses voisins (la Champagne au nord et nord-ouest, le duché de Bourgogne à l'ouest et au sud, le comté de Bourgogne au sud-est, la Haute-Lorraine à l'est), la seigneurie langroise était saupoudrée de châteaux tenus par des lignées baroniales de second ordre (ainsi qualifiées par certains auteurs), dont celles de Choiseul et d'Aigremont. Le château de Choiseul était construit sur une butte naturelle couronnée d'un chapeau calcaire à 420 mètres d'altitude. Le premier sire de Choiseul qui soit cité est Renier. Vassal de l'évêque de Langres il participa à la donation de l'église de Varennes faite par l'évêque Renard à l'abbaye de Molesme proche de Châtillon-sur-Seine. Un prieuré y fut créé à Varennes. Roger sire de Choiseul, fils de Renier, participa à la première croisade de 1095. À son retour de Jérusalem il fit une halte à l'abbaye de Molesme.

Concernant Serqueux, le premier seigneur vivant au XI e siècle dont le nom nous soit parvenu est Foulques (Fulconis de Sarcellis) de la famille d'Aigremont. Il aurait participé aux donations accordées au tout jeune prieuré de Varennes. Parmi ses fils, Guy d'Aigremont fut le deuxième seigneur de Serqueux. Geoffroy, frère de Guy, participa à la première croisade au cours de laquelle il décéda en 1097 (année du siège de Nicée, aujourd'hui Iznik en Turquie).

Les ascendants de Foulques de Serqueux ne sont pas connus même si les chroniqueurs ont émis des suppositions sur l'origine de la famille d'Aigremont. Bornons-nous à dire que Serqueux eut d'autres seigneurs avant lui dont l'histoire n'a pas retenu les noms. De la même façon on ignore la date à laquelle fut abandonné, ou détruit, le château de Serqueux qui existait sur « La Motte ».

Quant au prieuré de Serqueux (cella de Sarcofagis) et à celui d'Enfonvelle, le pape Pascal II confirma en 1105 leur dépendance de l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon qui elle-même avait été jadis fondée par un évêque de Langres. Serqueux est un exemple illustrant le pouvoir que pouvait exercer l'évêque de Langres en dehors de son diocèse (en l'occurrence Serqueux était dans le diocèse de Besançon), situation qui n'était pas un cas isolé à cette époque.

Voici sommairement décrite l'influence de la seigneurie ecclésiastique de Langres à la fin du XI e siècle. Au même moment, au nord de Langres, se constituait la Champagne féodale née des comtés de Troyes et de Meaux. Les évêques de Langres se devaient désormais de tenir compte de la politique d'expansion conquérante dans laquelle s'engageaient progressivement les comtes de Champagne issus de la maison de Blois. Francis Collin, juin 2025



## Information et communication

L'application Panneau Pocket est un moyen simple pour recevoir les informations de la municipalité, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée, je les invite à le faire. Le site internet de la commune [www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) est également consultable et mis à jour régulièrement.

Marie-Agnès FONTAINE assure la correspondance du journal de la Haute-Marne pour Serqueux. Voici ses coordonnées : portable : 06.80.92.29.40. Fixe : 03.25.90.80.89

Courriel : [pierre.fontaine4@wanadoo.fr](mailto:pierre.fontaine4@wanadoo.fr).

## Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le samedi 25 juillet et le vendredi 26 septembre 2025. Sortir les objets la veille.



Retraite aux flambeaux 2024

## Festivités du 14 juillet

Le 13 juillet  
22 h00 Retrait des lampions dans la cour de l'école  
22h15 Retraite aux Flambeaux  
23h00 Tir du feu d'artifice au terrain de basket  
23h15 Bal gratuit place des Bordes sous les tilleuls

Le 14 juillet  
16h00 Inscription aux jeux pour les enfants puis début des jeux sous les tilleuls, place des Bordes  
16h15 Ouverture des quilles, jeu de la roue et chamboule-tout  
17h00 Ouverture de la pêche pour les enfants  
17h00 Distribution à la salle des fêtes des billets de tombola pour les dames, demoiselles et enfants  
18h30 Clôture des jeux de quilles et rampeaux.  
19h00 Remise des lots aux joueurs de quilles.  
Tirage des lots de la tombola.

La Municipalité invite les habitants à pavoiser. Le jet de pétards sur la voie publique est formellement interdit les 13 et 14 juillet 2024.



### **Chorale de Serqueux**

*La chorale Voix de SERQUEUX composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDDEBOOM, a*

*donné un concert à l'église le vendredi 2 mai. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu les écouter, ils se produiront à nouveau le vendredi 25 juillet à 18 h.*

### **Bâtiments et voirie**



**Eglise :** les choucas et pigeons présents dans le clocher causent de nombreux désordres et saleté. Le conseil municipal a donc décidé de faire procéder, par une entreprise spécialisée, à un nettoyage

approfondi (évacuation des fientes et dépose dans une filière spécialisée et désinfection) et sécuriser le clocher, à la fermeture des accès avec la pose de protections efficaces et discrètes. Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet, le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise SOS Effarouchement pour un montant de 6 500 €. Une subvention est sollicitée auprès de la Direction régionale des affaires culturelles.

En ce qui concerne la mise en place du paratonnerre et parafoudre, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 20 % soit 2 804,15 €. Le dossier est en cours d'instruction auprès de la Direction régionale des affaires culturelles.

Parallèlement, l'association Les Amis de l'Eglise Saint Blaise, lors de leur assemblée générale, a décidé de participer à ces travaux de protection et d'entretien via un don de 4 000 €. J'adresse ici mes sincères remerciements à sa présidente, son bureau et tous ses adhérents pour cet important soutien financier. L'entretien de notre église est primordial pour sa bonne conservation.

**Mairie :** la nouvelle chaudière a été installée par l'entreprise SANITECH.

**Radars :** ceux-ci ont été installés rue Tournante et rue des Bordes. Concernant celui situé rue Tournante et les remarques reçues relatives à son emplacement, je rappelle que nous avons suivi l'avis technique des services du Conseil départemental qui, dans son compte rendu de comptage, disait « le trafic total s'élève à 350 véhicules par jour et par sens de circulation en moyenne, 3,5 % de trafic poids lourds. Ces chiffres indiquent un trafic un peu plus conséquent mais qui reste local. La vitesse V85 (vitesse en dessous laquelle roulent 85 % des automobilistes) est de 51 km/h dans le sens entrant dans l'agglomération contre 54 km/h dans le sens sortant.



Ces valeurs indiquent que la configuration des lieux est adaptée et cohérente. Les usagers circulent à la vitesse réglementaire. La perte de visibilité en entrée de village ainsi que les véhicules garés de part et d'autre de la rue sont des éléments favorisant l'apaisement des vitesses. On note toutefois des vitesses légèrement supérieures à la normale dans le sens de la sortie : l'usager voit qu'il sort de l'agglomération et a tendance à accélérer un peu trop tôt. L'échelonnement des vitesses indiquent que 5 % des véhicules roulent à 60 km/h ou plus dans le sens de la sortie, ce qui reste relativement faible. Là encore, des aménagements réducteurs de vitesse coûteux et contraignants ne sont pas préconisés ». « Comme mentionné précédemment ... certains usagers dépassent cette vitesse en sortie ... Il pourrait être envisagé de poser un radar en face du numéro 27 rue Tournante ... ». Le conseil municipal a tout de même positionné deux radars aux entrées les plus fréquentées du village (alors qu'il n'y avait pas obligation à le faire) en espérant que les automobilistes prennent conscience de leur vitesse et lèvent le pied pour la sécurité et le bien-être des riverains.

**Voirie :** l'entreprise Bongarzone doit « normalement » débiter les travaux concernant la poursuite de la réfection des trottoirs, devant poteaux incendie, benches à verres et abri bus après le 15 juillet. Ceux-ci achevés, nous aurons effectué pendant notre mandat pratiquement l'ensemble des travaux prévus. Reste encore le nettoyage du toit de la mairie et bien évidemment les travaux de protection et entretien de l'église qui devraient être réalisés avant la fin de l'année.

### **Dépôt route d'Aigremont**

Afin de ne pas mettre en danger la sécurité des usagers, le conseil municipal a décidé de sa fermeture. Désormais tous les déchets verts devront être déposés à la déchetterie de Bourbonne-Les-Bains.

Rappel des horaires d'été : lundi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

### **Gué lavoir rue du Valleroy**

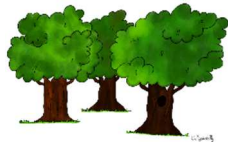
Je rappelle que le gué situé rue du Valleroy est une réserve incendie de la commune. En cas de nécessité, il est essentiel que le niveau d'eau soit suffisant. La commune tolère le pompage de l'eau pour abreuver les bêtes mais pour aucune autre utilisation.

### **Commerce ambulant**

La boucherie Maison GERARDIN de Mirecourt passe tous les mercredis à partir de 12 h 30 dans le village. Vous pouvez téléphoner au 03 29 37 04 48 si vous souhaitez un arrêt devant votre domicile.

## Travaux forestiers et bois

Aux affouagistes : les inscriptions auront lieu du 3 au 20 octobre 2025 inclus en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Pas de paiement en mairie. Une facture est transmise par le Trésor Public aux affouagistes.



Vente des bois du 6 juin : la vente sur pied en bloc des bois des parcelles 5, 12, 13, 53 a rapporté 22 000€. C'est la STE Forestière de Lorient qui s'est portée acquéreur.



## Réussite aux examens

A l'heure où nous rédigeons la gazette, les résultats des examens de nos élèves ne sont pas connus. La liste des lauréats figurera dans la gazette du mois de septembre. Afin de n'oublier personne, les élèves en études supérieures qui ont obtenu un diplôme voudront bien se faire connaître en mairie s'ils souhaitent être cités dans la gazette.

## Visite de l'église et du village

L'Association pour le Développement aux 3 Provinces propose le jeudi 24 juillet à 14 h 30 une visite de l'église : son histoire et ses vitraux et une balade dans le village pour découvrir les bancs classés et le gué-lavoir. Entrée payante à 2 €. La visite sera clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Etat civil

Mariage le 26 avril de Paul Pennewaert et Marianne Leyseele.

## Chants Musicalies

Ensemble vocal rassemblant des voix toutes différentes, des histoires uniques et des personnalités multicolores. Neufs Sarcophagiens sur trente chanteurs (venus des alentours) ont eu le plaisir de participer aux ateliers cette année. Le 28 juin une vingtaine de chanteurs ont participé à l'audition des solistes et duos avec beaucoup de succès. Cette manifestation "Musique en Fête" agrémentée d'un marché artisanal sous un soleil ardent a rassemblé plusieurs animations : Concert, Initiation à la Danse Country, Spectacle de magie et Maquillage tout âge, Chants accompagnés à la Guitare, ambiance Accordéon, et concert final avec le groupe POTOFEU. Les ateliers n'auront pas lieu au mois d'août mais reprendront début septembre pour une nouvelle année avec un nouveau programme. Rendez-vous tous les jeudis à partir de 17h30 à l'Ancienne Maternelle. Doris



## Le Réveil du Malaumont

Samedi 28 juin s'est déroulé "La Musique en Fête" sous un soleil de plomb ! Cette journée était organisée par l'ensemble des Associations de Serqueux (les Chants Musicalies, les Fontenelles, les Amis de St Blaise et le Réveil du Malaumont).



L'Association "Le Réveil du Malaumont" avait la charge de la restauration avec de vrais Maestros du barbecue et des Divas de la friteuse, qui ont exercé leur art avec talent.

Comme à chacune de nos manifestations, cette journée s'est déroulée avec une bonne ambiance et l'humour habituelle.

Je tiens, personnellement, à remercier, cette belle équipe d'adhérents, qui a préparé, installé, œuvré, pour que cette journée soit une belle réussite malgré une chaleur écrasante !

L'équipe "Le Réveil du Malaumont" vous donne rendez-vous le dimanche 3 août, à l'occasion du repas champêtre, organisé conjointement avec la Municipalité.

Très bel été à tous ! Karine

## Les Fontenelles

Bonjour à tous,  
Le 27 septembre nous organiserons notre concours de belote. Prenez date : nous serons heureux de vous accueillir le 19 octobre, ce sera le repas de l'amitié, préparez vos chants, histoires et instruments. C'est tout pour aujourd'hui, passez un bel été. Annick



# BON



# ETE



# 2025